

# Interface se défend de tout plagiat

- ▶ **La propagande électorale** du groupe Interface fait jaser à Moutier.
- ▶ **La ligne graphique utilisée ressemblerait à s'y méprendre** à celle d'une plaquette publicitaire publiée récemment par la Municipalité.
- ▶ **Plusieurs photos** rigoureusement identiques figurent dans les deux publications.
- ▶ **Le conseiller de ville PDC Laurent Coste** s'en émeut dans une question écrite.
- ▶ **Le groupe Interface se défend** d'un quelconque plagiat.



La plaquette promotionnelle de la ville de Moutier (au premier plan) et les deux dépliants du groupe Interface mis en ligne récemment (au deuxième plan). Plusieurs photos y sont identiques et cela fait jaser. PHOTO PCE

Dans sa question, Laurent Coste, qui parle «d'image subliminale», regrette le fait «que le dépliant promotionnel d'un parti puisse désormais être confondu avec un document officiel». Renseignements pris auprès de collègues polygraphes, la nouvelle ligne graphique d'Interface n'a pas grand-chose à voir avec la plaquette publicitaire publiée par la Municipalité, si ce n'est les formes géométriques éclatantes de couleurs vives qui ornent les deux publications.

Plusieurs photos sont toutefois rigoureusement identiques. C'est le cas notamment d'une prise de vue d'un concert en plein air, ainsi que d'un cli-

ché montrant un artiste de rue. Des images recadrées pour l'occasion. Voilà pour les faits.

## «Cela pouvait déplaire»

Du côté d'Interface, on reconnaît s'être inspiré du concept en question. «Notre action se situe au cœur de Moutier. On se défend toutefois d'un quelconque plagiat. Nous avons travaillé avec une agence de pub qui connaît bien Moutier et à qui appartiennent ces photos. Son travail nous convient parfaitement. Le PDC veut faire de la polémique. On était toutefois conscient que cela pouvait déplaire», réagit Manuel Gsteiger, président d'Interface.

Stéphane Geiser, fondateur de l'agence de communication Pomzed à Moutier, est l'auteur des deux publications concernées par «l'affaire». Il confirme: «Ces photos m'appartiennent, c'est vrai. Il s'agit d'un accord entre la commune et moi-même. Elles illustrent positivement la ville de Moutier. Je pourrais d'ailleurs les réutiliser pour agrémenter d'autres travaux promotionnels. Et de poursuivre: Les hexagones multicolores du nouveau logo d'Interface symbolisent les provenances diverses des candidats.»

Les dépliants électoraux d'Interface ne sont pas non plus du goût du maire de

Moutier, qui voit «une forte analogie entre les deux publications». Et Maxime Zuber de s'interroger sur le respect de la dépense communale, notamment en termes de droits. «La Chancellerie vérifie cela.»

## «Gênant et pas élégant»

«Cette situation est gênante et, il faut bien le dire, le procédé n'est pas très élégant», ajoute Maxime Zuber, qui déplore qu'Interface n'ait pas demandé une autorisation à la Municipalité.

Reste qu'en termes de visibilité, le concept fait parler de lui. Une victoire pour un communicant.